

N°2

Commune nouvelle
Janvier 2017



ZapInfos

La publication semestrielle de **la commune nouvelle**
de Lavans-Lès-Saint-Claude

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

C'est avec plaisir que je me plie à la tradition pour présenter, à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux de santé, bonheur et bien-être. Je souhaite à tous nos industriels, commerçants, artisans et bénévoles associatifs, une année prospère. Lavans est sur une dynamique ascendante.

D'abord, dans l'armature urbaine du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Haut-Jura, Lavans, avec Saint-Lupicin, est reconnu Bourg-Centre au même titre que Moirans-en-Montagne, Morbier, Les Rousses, Saint-Laurent-en-Grandvaux et Mouthé. Un statut que l'on doit à nos équipements (collège, écoles, crèche, accueil de loisirs, Cantou, commerces, supermarché...) et à notre politique d'urbanisme reconnue. Les bourgs-centres sont des pôles intermédiaires de services essentiels à la population, en complément des villes de Saint-Claude et Morez. Ils sont ciblés pour l'accueil de commerce et de services d'envergure moyenne, par préférence aux autres communes dénommées « pôles de proximité » et « communes rurales hors armature ».

Ensuite, l'extension du pôle commercial du Crêt du Bief confirme son rôle de moteur de développement local, qu'avec Jacques LANCON, nous avons mis en avant devant les différentes commissions d'équipement commercial, en défendant l'installation du supermarché. Notre nouvelle boulangerie-pâtisserie ouvrira le 25 avril et le local mitoyen devrait accueillir, dès l'été, une activité jusque-là manquante sur notre commune. Nous nous félicitons également de l'ouverture de la pizzeria NAPOLI au 21 Grande Rue, et de la toute prochaine installation de la brasserie STUBBORN à Lizon.

Ces installations prouvent bien que, s'ils sont à la fois visibles depuis l'axe routier Saint-Claude / Lons-le-Saunier, et pourvus de stationnements suffisants et pratiques, les locaux commerciaux trouvent preneur à Lavans ! Ce constat doit nous conduire à être encore plus audacieux dans notre politique foncière, pour être en mesure d'aménager de nouveaux bâtiments permettant d'accueillir d'autres activités.

La troisième bonne nouvelle est celle relative à la commercialisation de l'éco-quartier du Crêt du Bief. Un compromis de vente au profit de la SEMCODA portant sur deux îlots entiers, moyennant le prix de 710.000 eur, a été signé, et la pré-commercialisation d'au moins deux autres parcelles est en cours. La quatrième preuve de notre dynamique est le projet de création de la commune nouvelle LAVANS – PRATZ. Après la parfaite réussite de la première étape avec PONTBOUX, et conformément à la délibération unanime des conseillers de PRATZ de créer un comité de pilotage pour travailler sur le projet de rapprochement, nous œuvrerons sur cet ambitieux projet dès le début de l'année.

L'un des premiers sujets concernera la configuration du groupe scolaire de LAVANS pour accueillir les élèves de PRATZ, en réponse à la décision de fermeture prise par l'Education Nationale. Une étude de programmation sera lancée tout prochainement. Le réaménagement des bâtiments scolaires a aussi vocation à rendre accessibles les salles aménagées au premier étage des bâtiments.

Cette nouvelle donne nous oblige à revoir la programmation des autres chantiers, sans pour autant remettre en cause les travaux de la Rue du Caton qui débiteront à la rentrée, et l'aménagement des locaux de l'Agence Postale, dont nous prenons la gestion au 1er mai. Le projet de Centrales Villageoises Photovoltaïques soutenu par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, et porté par la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, nous intéresse vivement.

Vous pouvez constater que vos élus et leurs collaborateurs ne manqueront pas de travail pour les années prochaines. Lancer une dynamique demande beaucoup d'énergie. L'entretenir en exige tout autant. Ce succès est certes générateur de travail, mais aussi d'enthousiasme ! Enthousiasme et fierté dont nous ne doutons pas qu'ils soient aussi partagés par l'ensemble de nos concitoyens.

Philippe PASSOT - Maire



Neige : conduite à tenir



En voiture : une raclette, un chiffon et une bombe antigivre peuvent être des atouts très utiles pour combattre le froid. Pensez également à une petite pelle, des gants, des bottes.

Il existe par ailleurs des pneus spécifiques, appelés pneus neige, que vous pouvez monter sur votre véhicule dès que l'hiver arrive, officiellement, du samedi précédent le 11 novembre au dernier dimanche de mars de l'année suivante.

En période de chute de neige, il est recommandé de stationner les véhicules sur les parkings de la commune, afin de faciliter le passage des véhicules de déneigement, notamment dans les rues étroites.

Pour des raisons élémentaires de sécurité, nos agents municipaux sont chargés du déneigement d'une grande partie des trottoirs pour établir un cheminement piéton. Mais ceci ne dispense pas les riverains du déneigement et de l'entretien régulier de l'ensemble des trottoirs.

ZAP'

ÉLECTIONS
2017**Présidentielle :**

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le **dimanche 23 avril 2017** et le second tour le **dimanche 7 mai 2017**.

Législatives :

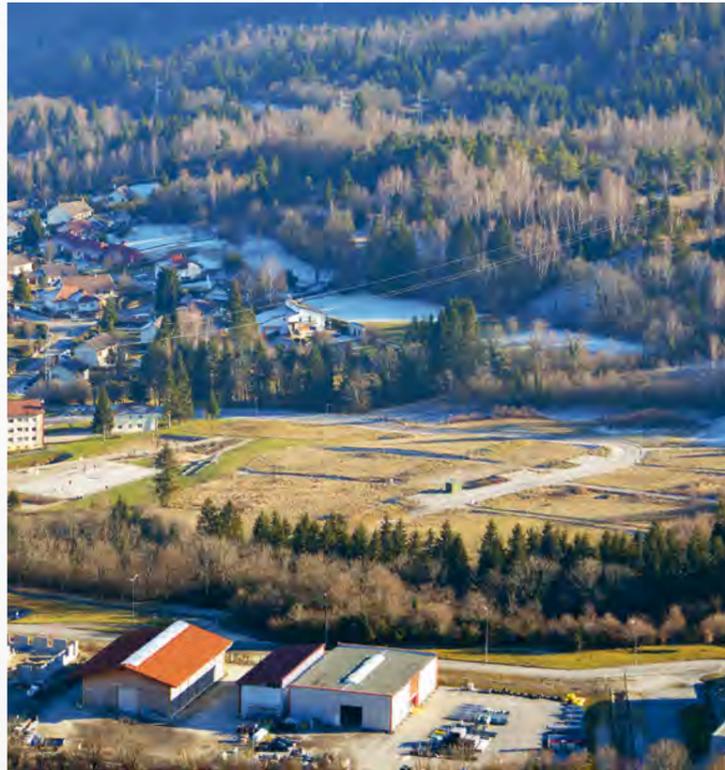
Les élections législatives sont prévues les **dimanches 11 et 18 juin 2017**. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

Bureaux de vote :

- Mairie de Lavans
- Mairie de Ponthoux

Se munir d'un justificatif d'identité en cours de validité.

Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec le Secrétariat de mairie.

JOURNÉE
NETTOYAGE
08 AVRIL 2017RDV Mairie le matin
RDV Bi1 l'après-midi
(animation CPIE)**ECOQUARTIER DU CRÊT DU BIEF****Vente de deux îlots et d'une parcelle sur l'écoquartier le Crêt du Bief.**

709 761,32 EUROS. C'est le montant qui sera versé par la SEMCODA, aménageur de l'Ain, pour l'acquisition de deux îlots sur l'écoquartier le Crêt du Bief en 2017. Ces cessions sont destinées à la réalisation d'un programme global de **21 logements** décomposé de la manière suivante :

- **4 maisons** : deux de type 4 et deux de type 3, destinées à être vendues à des particuliers, sur le lot E.
- **17 logements collectifs** sur le lot B, destinés à être loués, comprenant quatre T2, dix T3, et trois T4.

Le bâtiment collectif, équipé d'ascenseurs, permettra la location d'une dizaine d'appartements à des seniors ou des personnes à mobilité réduite.

Les travaux devraient commencer au second semestre 2017. Avec un autre compromis de vente signé pour l'îlot D, c'est plus de 6 500 m² de terrains qui ont été cédés en cette fin d'année 2016. Et cette dynamique se confirme par les nombreuses autres demandes reçues en Mairie en ce début d'année.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez contacter la Mairie par téléphone au **03.84.42.11.99** ou par mail à l'adresse :

mairie@lavans-les-saint-claude.fr

Délégation de service public de l'assainissement collectif.

La nouvelle station d'épuration, créée en 2015 en collaboration avec la commune de Pratz, garantit un traitement plus écologique des effluents. Mais, plus performant et efficace, ce nouvel équipement nécessite un suivi plus technique et régulier.

Le recours à une délégation de service public, en confiant la gestion de cette station d'épuration à une entreprise spécialisée dans ce domaine, permettra de répondre à ce besoin en nouvelle technicité tout en libérant du temps pour les agents municipaux.

Après le lancement d'une consultation, c'est l'entreprise SOGEDO qui a été retenue pour assurer cette mission à partir du 1^{er} janvier 2017.

Le recours à un délégataire n'augmentera pas la facture des usagers. Une gestion plus efficace permettra au contraire d'accroître la longévité de l'équipement et limitera l'usure de certaines pièces.

Une visite de l'ouvrage sera organisée par le CPIE samedi 25 février 2017 afin de découvrir le fonctionnement d'une station d'épuration écologique et respectueuse de l'environnement.



ZAP'

SAMEDI 25 FEVRIER 2017**Visite de la station d'épuration de Lavans et découverte de la source de Brive (gratuit)**

L'eau est un bien précieux et de plus en plus rare. Nous l'utilisons tous les jours sans pour autant savoir ce qui se passe après son passage dans nos maisons. Le Jura possède un relief particulier où l'eau circule en surface et surtout en sous-sol, mais alors quelle est notre influence sur cette eau et sur le milieu naturel ? Nous vous invitons à venir visiter la station d'épuration de Lavans-Lès-Saint-Claude pour comprendre l'influence humaine sur l'eau et découvrir comment limiter nos impacts.

Rendez-vous à la mairie de Lavans

Visite de 14h à 16h30 :
Venez trouver les réponses à toutes vos questions :
- comment traiter l'eau
- les gestes citoyens

CPIE du Haut-Jura
1 grande rue
39170 SAINT LUPICIN
www.cpie-haut-jura.org
Tél. : 03 84 42 85 96





ENCOMBRANTS

Il s'agit d'objets provenant principalement des habitations. Exemples : sommiers, canapés, matelas, tous déchets de bois, ferrailles, vaisselle, matériel de démolition et de bricolage (dénommé aussi DAB : vieux lavabos, baignoires, portes, cloisons, gravats...).

Merci de déposer ceux-ci dans l'une des diverses déchèteries du secteur de Lavans (Saint-Claude, Saint-Lupicin ou Moirans-en-Montagne) le principe est gratuit et il contribue à la protection de notre planète.

Horaires déchèteries

Déchèterie de Saint-Claude
17 rue Frères Lumière
Tél. 03 84 45 34 47
Du lundi au samedi
8h15-12h45 / 13h15-17h00

Déchèterie de Saint-Lupicin
rue curé Marquis
Tél. 03 84 42 28 50
Lundi : 13h15-17h00
Mardi à jeudi : 08h15-12h15
Vendredi et samedi : 13h15-17h00

Déchèterie de Moirans-en-Montagne
Lieu-dit Grange au Guy
Tél. 03 84 42 63 32
Lundi : 08h15-12h15
Mardi à jeudi : 13h15-17h00
Vendredi et samedi : 08h15-12h15

JARDINS FAMILIAUX

En 2015, la Mairie a conventionné avec l'OPH Saint Claude et l'OPH du Jura pour la création de jardins familiaux en bordure des bâtiments de la Rue du Crêt du Bief, en direction de l'éco-quartier. Ce projet a permis à de nombreux locataires qui en ont fait la demande de pouvoir exploiter un bout de jardin à proximité de leur habitation.

Ces espaces de convivialité ont rencontré un vif succès, redonnant une nouvelle image à ces logements. Lieu de production ou simplement de rencontres et d'échanges, ces jardins illustrent le besoin des locataires de pouvoir disposer d'un coin de nature. De nouveaux jardins familiaux ou partagés devraient voir le jour dans les années à venir sur la Commune afin de développer cette pratique.



LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE à/c du 31/10/2016

JOURS DE COLLECTE DES CONTENEURS INDIVIDUELS

	BACS GRIS ordures ménagères	BACS BLEUS déchet recyclables
LAVANS CENTRE CHÂTEAU VERRIN	JEUDI après-midi	JEUDI matin semaines IMPAIRES
CYDILLA	MARDI matin	MERCREDI matin semaines IMPAIRES
PONTHOUX	MERCREDI après-midi	JEUDI matin semaines IMPAIRES
MONNET Rte de CHAMPANDRE	MARDI après-midi	JEUDI matin
LIZON MOULIN DE LIZON	JEUDI après-midi	JEUDI matin semaines PAIRES

POUR LES TOURNÉES DU MATIN, PENSEZ À SORTIR LES BACS LA VEILLE AU SOIR

ÉCOGESTES

• Qu'est-ce qu'un écogeste ?

C'est un ensemble d'actions quotidiennes, simples et peu coûteuses, qui permettent de faire des économies d'énergie, de limiter notre impact sur le climat et de réduire notre facture énergétique. Chacun peut choisir le bouquet d'actions qui lui convient et agir ainsi concrètement pour la protection de notre environnement.

• Peut-on faire de réelles économies avec les écogestes ?

On estime que 10 à 20 % de nos consommations d'énergie peuvent être évitées.

L'hiver est arrivé à grand pas. Le chauffage représente les 2/3 des factures énergétiques d'un logement. 1°C en moins, c'est peut-être un pull en plus, mais c'est 7 % d'économie sur la facture de chauffage, soit environ 70 à 150 €. 20°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres suffisent pour se sentir bien. Fermer les portes des pièces les moins chauffées, baisser la température quand on s'absente en journée ou pendant plusieurs jours, libérer l'espace autour des radiateurs, penser à bien faire entretenir votre système de chauffage (chaudière, radiateurs). L'eau chaude coûte 3 fois plus cher que l'eau froide, environ 9 € pour 1000 litres. Prendre des douches plutôt que des bains, c'est diviser sa consommation d'eau par 4. Les éco-douchettes et les mousseurs réducteurs de débit permettent de diviser par 2 la consommation d'eau. Et il n'est pas nécessaire de chauffer l'eau à 70°C. Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C est suffisant.

(Source : ADEME, les chiffres clés du bâtiment 2011, AJENA)

• Où se renseigner ?

Espaces Info Energie (conseils neutres et pratiques) :



www.info-energie-fc.org



www.helianthe.org

Changement de nom et nouveau site internet en mars 2017



Parc du Haut-Jura

Contact Parc : Carole ZAKIN
c.zakin@parc-haut-jura.fr
www.parc-haut-jura.fr



Renouvellement des cartes nationales d'identité (CNI)



Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ont une durée de validité allongée de 10 à 15 ans (durée de validité de 10 ans, inchangée pour les mineurs).

Les états qui acceptent la circulation des citoyens français sur leur territoire avec la CNI n'ont pas manifesté d'objection à cette décision.

Cependant, compte tenu des difficultés rencontrées par les usagers se voyant refuser l'embarquement à bords de vols ou de bateaux de croisière, y compris pour se rendre dans un pays ayant officiellement accepté les CNI prorogées (comme les pays de l'Union Européenne ou les pays limitrophes Andorre, Monaco ou la Suisse et quelques autres états), il a été décidé que **le renouvellement des CNI facialement périmées (ou en voie de l'être) sera autorisé dès lors que l'usager sera en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage.**

La preuve de voyage pourra être apportée par des moyens tels qu'un titre de transport, une réservation ou un devis auprès d'une agence de voyage, une réservation d'hébergement ou une attestation de l'employeur pour les personnels amenés à voyager à l'étranger. Ce document sera joint au dossier de demande de renouvellement de CNI.



Audition des élèves du conservatoire



Une à deux fois par mois sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, les élèves du Conservatoire de musique partagent avec le public leur plaisir de jouer d'un instrument ou de chanter, accompagnés du piano ou en petits groupes. Le mélange des disciplines instrumentales et des styles musicaux font de ces auditions « Une heure avec... », des moments particulièrement colorés.

Ainsi, Ponthoux a accueilli le samedi 26 novembre 2016 à 11h00 les classes de clarinette, trompette et musiques actuelles. Après « Balancine » d'Alexis Ciesla en duo de clarinette par Maëlys et Ambre, Lison et Nicolas nous ont fait découvrir « Black Roller » et Memphis Picture ». Les trompettistes Lucas et Zoé ont mis à l'honneur leur instrument avec « Teuf teuf » et « La belle aventure ». Les professeurs Rayan Guillaume, Cédric et Karime ont également partagé la scène avec un extrait d'un concerto pour clarinette de Carl Maria von Weber et un duo de flûte de Carmen. Lisa, Emilie, Clara en guitares électriques accompagnées de Juliette à la flûte terminent cette heure en musique avec « Don't let me down » et « Slide it up ».

La prochaine audition « Une heure avec... », sur le Plateau du Lizon, est prévue le samedi 18 février 2017.



L'Union Musicale et Chorale (UMC) recherche des musiciens

Suite au départ de plusieurs musiciens à la rentrée de septembre, l'Union Musicale et Chorale (UMC) ne compte plus que six musiciens. Elle continue à exister grâce à une collaboration avec l'harmonie de Vaux-Lès-Saint-Claude, sous la direction du chef Jérôme Capelli.

L'UMC a plusieurs projets pour 2017 : les concerts de Sainte-Cécile avec Vaux et Septmoncel et les concerts de printemps avec Vaux. Elle participe aussi aux cérémonies commémoratives de la commune.

Les musiciens intéressés pour la rejoindre peuvent venir lors des répétitions organisées le vendredi, à 20h30, à la salle de répétitions, rue François Bourdeaux et à la salle de la SMS, à Vaux-Lès-Saint-Claude.

Contact : Laurence Lallemand, présidente, au 03 84 42 17 41.



SÉLECTION NATIONALE 2016

Contact

PRODUCTION
PRODUCER
CONTACT FESTIVAL ET PRESSE
AMA PRODUCTIONS
Julien Férét
mobile +33 6 26 16 15 95
contact@amaproductions.fr

VENTES SELLER

L'Agence du court métrage / world sales
Nathalie Lebel
mobile +33 6 61 70 07 36
n.lebel@agencecm.com

avec le soutien
de la Ville de Saint-Claude,
du CROUS de Paris et de la FSDIE Paris III
CNC - prix qualité



NOUVEAU ! Ciné et ciné-concert

En collaboration avec la Fraternelle, un ciné / ciné concert sera proposé le **dimanche 19 février à 17h00 à la Salle des fêtes de Lavans-lès-Saint-Claude** afin de présenter deux courts métrages, dont un sera accompagné d'un chœur, retraçant une partie de l'histoire de Saint-Claude.

• **Le court-métrage de fiction** de Jeanne TRAON-LOISELEUX *Des Racines*, évoque la quête identitaire d'un homme qui, ayant vécu et travaillé toute sa vie à Saint-Claude, s'interroge sur ses racines italiennes à l'heure où arrive sa retraite...

« **Des Racines** » - Court-métrage de 24 min (2015)
De Jeanne TRAON-LOISELEUX
Avec : Hervé DÉCONFIN, Robinson STÉVENIN,
Marine EGRAZ, Laurence TERRIER.

• Des **photographies et extraits de films** issus de la Cinémathèque des Monts-Jura, des groupes Medvedkine et des archives de la Maison du Peuple croisent les chants du Chœur ouvrier de La fraternelle dont les textes sont issus du Jura Socialiste, hebdomadaire de la Fédération Socialiste du Jura qui a été imprimé à la Maison du Peuple au début du XX^{ème} siècle.

Chef de Chœur, compositions et arrangements :
Stéphanie BARBAROU

Montage vidéo, durée 30 minutes :

Jeanne TRAON-LOISELEUX

Composition du chœur : 3 rossignols, 2 mésanges,
5 tourterelles, 1 chouette, 2 rouges-gorges et 3 canaris.

Avec le soutien de la DRAC et de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle.



Brevet des collèves

A l'issue des résultats du Brevet National des Collèves (Session 2015/2016), une remise des diplômes a eu lieu le 11 octobre 2016 au collège du Plateau.

58 élèves ont ainsi reçu leur précieux sésame des mains de Etienne MUSTER, principal du collège, après avoir rappelé :

“ La mission de l'école, c'est de vous donner les savoirs et les connaissances dont vous aurez besoin toute votre vie pour devenir des citoyens instruits, éduqués, cultivés et autonomes”.

Les chiffres :

- 58 admis sur 66 (soit 87,8% de réussite)
- 6 mentions Très Bien
- 12 mentions Bien
- 16 mentions Assez Bien.



Place de retournement.

Une aire de retournement est destinée à faciliter les demi-tours, et n'est pas conçue pour le stationnement de tous véhicules. L'interdiction de stationner sur les aires de retournement est notamment justifiée par la salubrité publique, qui implique la libre circulation du service d'enlèvement des ordures ménagères, ainsi que par le maintien de la sécurité (chasse-neige, véhicules de secours, véhicules de livraison...).

Création d'une agence postale communale

Les communes françaises font le constat amer d'une perte de dynamisme de leur centre-bourg, notamment en raison de l'installation des commerces en périphérie et du désengagement de certains services auparavant assurés par l'Etat, comme les agences postales.

L'équipe municipale œuvre depuis des années pour limiter ce phénomène sur la commune de Lavans-lès-Saint-Claude. L'implantation d'une grande surface à proximité du centre et la construction d'équipements structurants, comme le bâtiment de l'Enfance ou le Cantou du Lizon, participent au dynamisme de la commune. Une démarche de revitalisation est aussi menée en collaboration avec la Parc Naturel Régional du Haut-Jura pour renforcer cette politique.

La Commune est cependant confrontée à un nouveau défi pour son territoire, le maintien d'un service postal de qualité. Les horaires d'ouverture du bureau de Poste actuel sont chaque année en diminution, pour atteindre le seuil des douze heures d'ouverture par semaine en 2016. A terme, la question de la fermeture définitive du bureau de Poste à Lavans pouvait se poser.

Les agences postales participent à la vitalité des territoires et favorisent l'accès à de nombreux services du quotidien pour tous les habitants. C'est pour ces raisons que la Commune s'est engagée dans la reprise du bureau de Poste et la création d'une agence postale communale. Le Conseil municipal a délibéré en ce sens le 1^{er} décembre 2016 à l'unanimité.

Cette création nécessitera des aménagements, notamment pour moderniser le point d'accueil du nouveau bureau de Poste, et le recrutement d'un nouvel agent qui assurera, en parallèle de cette activité postale, des missions administratives pour répondre au mieux aux besoins des administrés de la commune.

Une ouverture officielle est prévue au mois de mai 2017.



Repas des anciens

Dimanche 11 décembre 2016, les aînés ont participé au repas de fin d'année offert par la mairie et préparé par l'équipe de Thierry QUETY (traiteur).

Après le mot d'accueil de Philippe PASSOT, les murs de la salle des fêtes ont résonné aux sons des Trompes de chasse. Le repas était animé musicalement par le duo Nanou et Nanou.

Un panier garni a été distribué aux personnes n'ayant pu se déplacer à cette occasion. Les résidents du Cantou du Lizon n'ont pas été oubliés, puisqu' à l'heure du goûter, le maire, accompagné de quelques élus, leur ont rendu visite afin de leur remettre un présent et partager un moment de convivialité.

- 270 invitations, 175 réponses.
- 20 colis individuels et 7 colis couples distribués + 23 colis aux personnes du Cantou.
- 56 personnes présentes au repas (dont 3 de plus de 90 ans).

Un grand merci aux enfants des Fariboles et à leurs animateurs qui ont réalisé les menus.

Images et vidéo de cette journée sur le site : www.lavans-les-saint-claude.fr



Après-midi récréatif intergénérationnel

« Et si on jouait cet après-midi à Ponthoux ? »

Quatorze heures, les festivités commencent. Les premiers participants arrivent, la salle se remplit petit à petit, les jeux sont déposés sur les tables et la discussion s'engage. Le choix est varié : jeux de cartes - rummikub - etc... Les groupes se forment et les parties commencent.

Le temps passe vite, nous voilà déjà à l'heure du goûter. Les boîtes de jeux se referment et sur la table apparaît une quantité incroyable de gâteaux faits maison, de boissons, de papillotes... à la plus grande joie des petits et des grands... Quel régal !

Un grand merci à nos charmantes cuisinières pour leurs délicieux gâteaux. Organisé par le comité des fêtes de Ponthoux cette rencontre a eu lieu le samedi 5 novembre 2016.





Sécurisation de la crèche La Rainette, des bâtiments scolaires et périscolaires.

Afin de faire face aux risques terroristes, l'Etat impose aux communes de renforcer les dispositifs visant à sécuriser les bâtiments scolaires. Mais malgré le financement d'une partie de ces travaux dans le cadre du fond interministériel de lutte contre la délinquance, la sécurisation de ces locaux représente un coût important pour la collectivité.

La commune s'est rapprochée de la gendarmerie, ainsi que des enseignants, pour étudier les mesures à mettre en place rapidement. Les principaux éléments de sécurisation concernent l'installation d'alarmes anti-intrusion pour alerter le personnel enseignant ou périscolaire en cas d'intrusion forcée, la pose d'interphones pour l'identification des personnes souhaitant entrer dans les bâtiments, le remplacement d'une partie du grillage, ainsi que d'un portail de l'école élémentaire et l'installation de caméras de vidéo-surveillance à proximité de la maternelle et de la Maison de l'Enfance

Le coût total de ces travaux est estimé à 40 100 euros.

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire (AST) pour les mineurs

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Le décret publié en ce sens au Journal officiel du 4 novembre 2016 fait suite à l'article 49 de la loi du 3 juin 2016.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen du formulaire Cerfa n° 15646*01 (téléchargeable sur le site service-public.fr ou à retirer en Mairie).

Une fois complété et signé, le formulaire devra être accompagné de la photocopie recto/verso lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire.

Ce justificatif d'identité peut être :

- Pour les titulaires de l'autorité parentale de nationalité française, la **carte nationale d'identité ou le passeport**,
- Pour les titulaires de l'autorité parentale, citoyens européens, suisses ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, la **carte nationale d'identité, le passeport ou un titre autorisant le séjour en France**,
- Pour les titulaires de l'autorité parentale non européens, le **passeport, un titre autorisant le séjour en France ou un titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou apatride**.

Ces documents doivent être en cours de validité (sauf la carte nationale d'identité et le passeport français, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans).

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité. Le mineur devra être titulaire d'un titre d'identité en cours de validité.



JANVIER

Samedi 28
Spectacle Cie des Chercheurs d'Air
Salle des fêtes

FEVRIER

Samedi 04
Assemblée Générale Chorale Arc-en-Ciel
Salle des fêtes

Dimanche 05
Loto Tarot Club Saint-Claude
Salle des fêtes

Samedi 11
Soirée Tartiflette Les Fariboles
Salle des fêtes

Dimanche 19
Ciné Concert La Fraternelle
Salle des fêtes

Samedi 25
Visite Station Epuration -CPIE du Haut-Jura
Lizon

MARS

Vendredi 10
Assemblée Générale - Kombi Yinga
Salle des fêtes

Dimanche 12
Après-midi Jeux Parents d'Elèves
Salle des fêtes

Vendredi 17
Réunion de reprise - Godillots du Plateau du Lizon
Salle des fêtes

Samedi 18
Repas des chasseurs ACCA Lavans-Ponthoux
Salle des fêtes

Vendredi 24 et samedi 25
Représentation théâtrale Lavans-Scène
Salle des fêtes

Vendredi 31
Représentation théâtrale Lavans-Scène
Salle des fêtes

AVRIL

Dimanche 02
Représentation Théâtrale - Lavans-Scène
Salle des fêtes

Loto Association Paroissiale
Salle Paroissiale

Vendredi 07 et samedi 08
Représentation Théâtrale - Lavans-Scène
Salle des fêtes

Samedi 08
Journée nettoyage - Lav' ton Lavans - Commune et CPIE du Haut-Jura

Vendredi 21
Assemblée Générale Association Angeline
Salle des fêtes

Samedi 22
Loto L'Amitié de Ravilloles - Salle des fêtes

Dimanche 30
Vide Grenier Anim' Lavans - Place Antide Janvier
Salle des fêtes

MAI

Samedi 06
Loto E.S. Ravilloles / Les Crozets
Salle des fêtes

Vendredi 12
Loto Club Supporteurs Jura Sud Foot
Salle des fêtes

Samedi 20
Concert Chorale Arc-en-Ciel - Salle des fêtes

JUIN

Samedi 17
Fête des Ecoles - Ecoles / Parents d'Elèves
Cour écoles

Samedi 24 et dimanche 25
Fête du Village - Jungle Trail - Anim' Lavans

JUILLET

Samedi 01
Assemblée Générale - Génération Country
Salle des fêtes

Jeu 13
Fête Nationale - Soirée repas et feux d'artifice
Anim' Lavans - Pl. Antide Janvier / Salle des Fêtes

Vendredi et samedi 29
Festival Cie des Chercheurs d'Air
Salle des fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 09
Journée découverte Génération Country
Salle des fêtes

Samedi 16
Loto - Ski Club du Lizon - Salle des fêtes

Samedi 23
Forum des Associations - Anim' Lavans
Pl. Antide Janvier / Salle des fêtes

Dimanche 24
7^e Marché Bio - Anim' Lavans
Salle des fêtes / Pl. Antide Janvier

Samedi 30
Loto Les Fariboles - Salle des fêtes

OCTOBRE

Samedi 07
Loto - Association Dans Les Pas d'Elia
Salle des fêtes

Soirée Choucroute Kombi Yinga
Salle Paroissiale

Samedi 14
Loto - Avenir Lavans - Salle des fêtes

Samedi 28
Assemblée Générale - Ski Club du Lizon
Salle des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 04
Concours de Belote - Club Toujours de l'Avant
Salle des fêtes

Dimanche 12
Bourse aux Jouets - Parents d'Elèves
Salle des fêtes

Samedi 18
Bourse aux Skis - Ski Club du Lizon
Salle des fêtes

Loto Association Paroissiale
Salle Paroissiale

Vendredi 24
Assemblée Générale Association Paroissiale
Salle Paroissiale

Samedi 25
Concert Sainte-Cécile - Union Musicale
Salle des fêtes

DECEMBRE

Vendredi 01 et samedi 02
TÉLÉTHON - Avenir Lavans - Salle des fêtes

Dimanche 10
Repas des Aînés - Municipalité - Salle des fêtes

Dimanche 17
Marché de Noël - Kombi Yinga - Salle des fêtes

PROMENADES ET RANDONNÉES



Jura
l'inattendu

Haut-Jura Saint-Claude

*En vente au bureau
d'accueil de la mairie*



IGN



Carte au 1/25 000^{ème}
6.00 € Édition 2016



2€
LE TRAJET
ALLER

Gratuit
pour les
moins
de 6 ans



LA GÉLINOTTE
NAVETTE-BUS
FÉVRIER 2017



Ligne
Moirans-en-Montagne
Saint-Claude
Station des Rousses **La Serra**
Lajoux
La Pesse

Horaires consultables sur le site de la mairie



MÉMO

HORAIRES D'OUVERTURE
DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H ET DE 15H À 17H

ZapInfos

Directeur de publication : Philippe Passot

Directeurs d'édition : commission communication :

T. Vidaillet, M. F. Favre, G. Saillard, P. Ville, N. Pedroletti, R. Chaplet

Conception et réalisation : Numéro119 - Nadine Olivier

www.numero119.fr - 06 88 24 50 04

Lavans
LÈS.SAINT.CLAUDE

Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude

1, Place Gilbert Cottet-Emard

39171 Lavans-lès-Saint-Claude

Tél. : 03 84 42 11 99

Fax : 03 84 42 22 97

Courriel : mairie@lavans-les-saint-claude.fr

Site internet : www.lavans-les-saint-claude.fr

Mairie de Ponthoux

Tél. : 03 84 42 25 90